

Mis en ligne le mardi 17 mars 2009

Travaux du Cours : partenariat avec la CCI pour accompagner les commerçants

La Ville de Gardanne et la CCI élaborent un document unique qui sera remis aux commerçants concernés par les travaux afin de faciliter leur démarches auprès des organismes collecteurs et demander des délais de paiement compte tenu des travaux du centre ville.

Un interlocuteur de la CCI, Monsieur Philippe Adam, remettra à chaque commerçant concerné le dossier et restera à l'écoute des commerçants. Il sera disponible pour les rencontrer le 2ème mardi du mois à compter du mois de mars.

Par ailleurs, un numéro vert est à disposition pour toute question ou remarque concernant les travaux.

Pour tout renseignement :

suivi des commerçants : M. Philippe Adam au 04 42 96 88 12 ou 06 61 92 68 09

N° vert (travaux) : 08 00 88 09 50 ou travaux-cours@ville-gardanne.fr